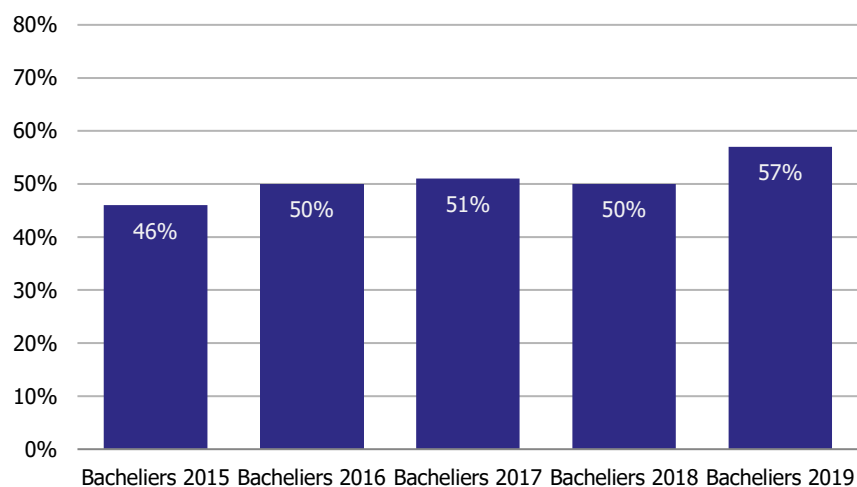


La réussite en licence

Passage en deuxième année de licence



Définitions

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bacheliers entrant en première année de licence inscrits en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

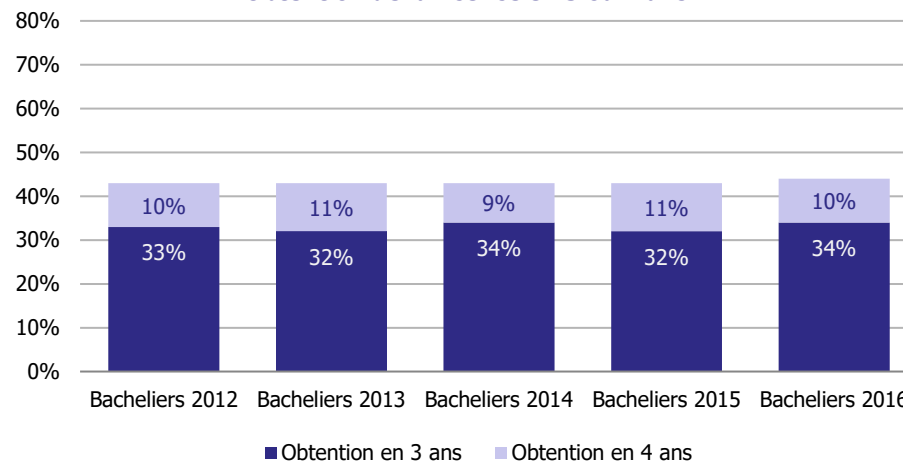
Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômés sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bacheliers entrant en première année de licence.

A la rentrée universitaire 2019-2020, 1 422 nouveaux bacheliers se sont inscrits en licence. Presque six étudiants de première année sur dix sont passés en deuxième année, soit une hausse par rapport aux quatre années précédentes. Le profil des inscrits, semblable à celui des promotions antérieures, n'explique pas cette évolution à la hausse. Ainsi, la meilleure réussite des bacheliers peut être mise en regard du contexte sanitaire de 2020 qui a notamment impacté les conditions et les modalités d'examens.

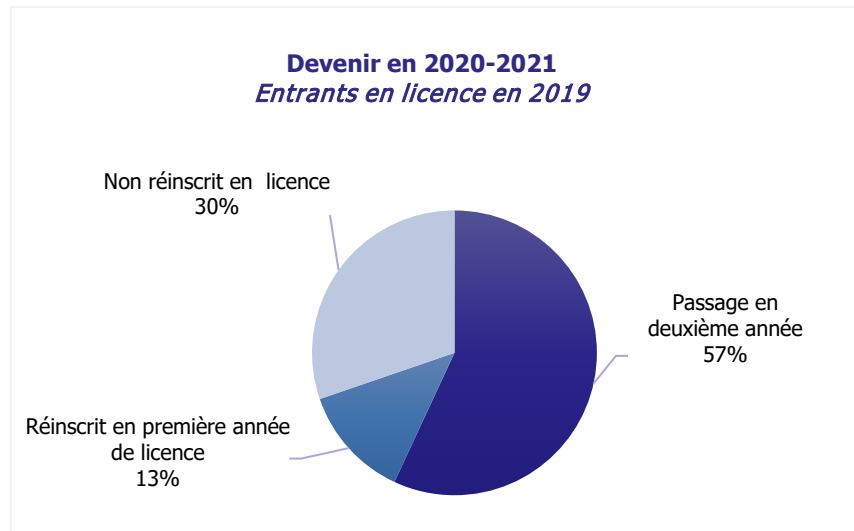
Par ailleurs, plus de quatre bacheliers sur dix obtiennent leur licence dans l'établissement en trois ou quatre ans, à l'instar de leurs prédécesseurs et de la moyenne nationale¹.

Obtention de la licence en 3 ou 4 ans

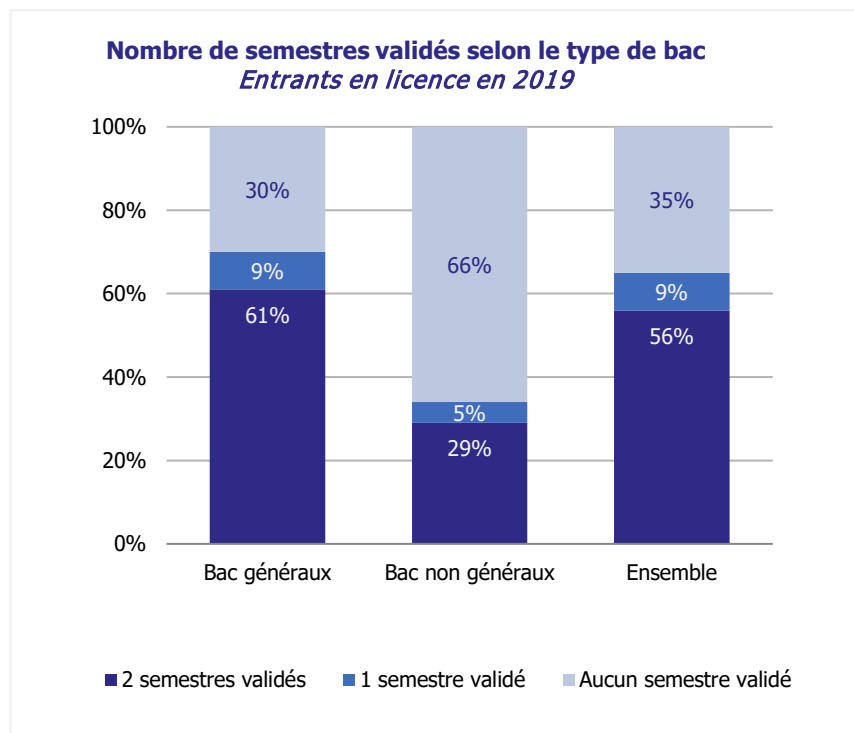


¹ Source : « 7.25 La réussite en licence », *Repères et références statistiques 2021*, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, août 2021.

Passage en deuxième année



Au terme de la première année de licence, 57 % des étudiants passent en deuxième année, 13 % se réinscrivent en première année et le tiers restant quittent la licence ou l'établissement. Par rapport aux bacheliers 2018, les étudiants accèdent plus souvent à l'année supérieure (+ 7 points) et redoublent moins leur première année (- 5 points). Toutefois, le contexte sanitaire de 2020 a fortement impacté les conditions d'examens et peut expliquer la variation de la réussite par rapport à la promotion précédente. Les aménagements pédagogiques semblent avoir plus profité aux bacheliers technologiques et professionnels qu'aux bacheliers généraux. En effet, ils accèdent deux fois plus souvent que leurs aînés à la deuxième année de licence (33 % contre 16 %). Les bacheliers non généraux ont moins souvent redoublé leur année (- 9 points) ou quitté l'établissement (- 8 points). Bien que dans une moindre mesure, l'impact sur les bacheliers généraux est également positif : l'accès à la deuxième année de licence est plus fréquent (+ 5 points) et se compense essentiellement par un moindre redoublement.



A l'issue de la première année de licence, 56 % ont acquis leurs deux semestres, 9 % un seul semestre et 35 % n'en ont validé aucun. Les bacheliers non généraux valident deux fois moins souvent leurs deux semestres de première année que les bacheliers généraux (29 % contre 61 %). De surcroît, ils sont deux fois plus nombreux à n'en valider aucun (66 % contre 30 %).

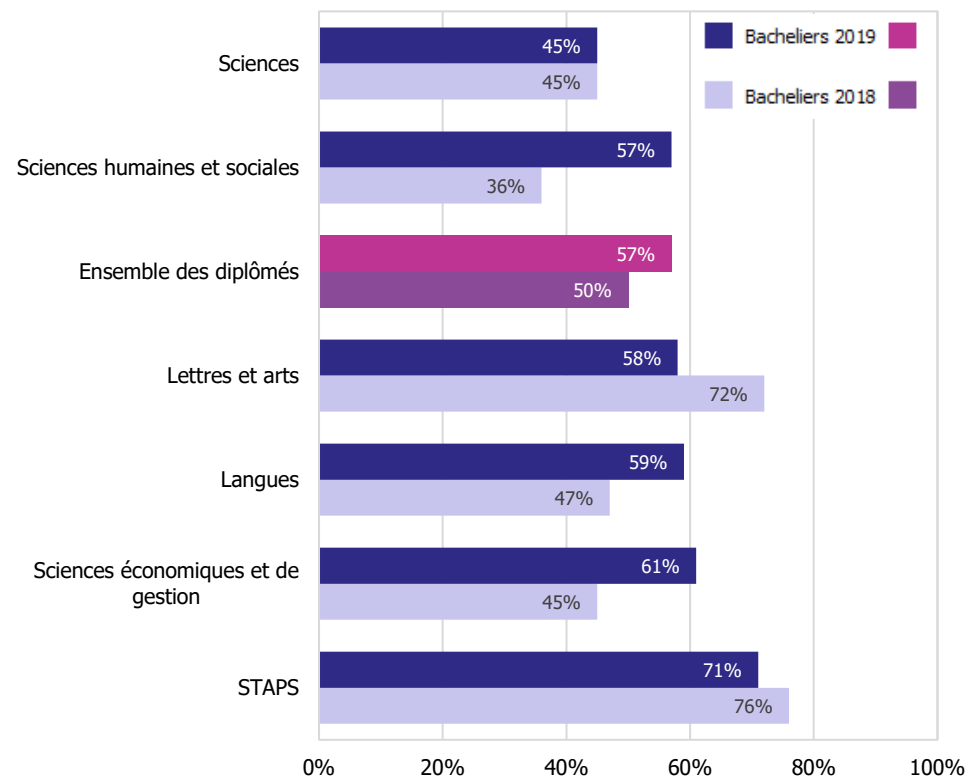
Par rapport aux bacheliers 2018, la réussite au semestre est en hausse : les bacheliers ont plus souvent validé leurs deux semestres (+ 6 points) ou un semestre (+ 3 points). En définitive, seul un tiers des bacheliers 2019 n'ont validé aucun semestre, contre 43 % des bacheliers 2018. L'évolution est particulièrement forte pour les bacheliers technologiques et professionnels : un bachelier 2019 sur trois valide au moins un semestre contre un bachelier sur sept à la rentrée 2018.

Le taux de passage en deuxième année de licence est relativement homogène quelle que soit la discipline. Toutefois, en STAPS, les étudiants passent plus souvent en deuxième année (71 %) au contraire des étudiants de sciences qui y accèdent moins fréquemment (45 %). Logiquement, les étudiants dotés des atouts scolaires les plus favorables à la réussite accèdent plus souvent à l'année supérieure. Ainsi, les chances de passer en deuxième année sont plus élevées pour les bacheliers généraux (61 % contre 31 %). De même, les étudiants ayant obtenu une mention passent plus souvent en année supérieure (68 % contre 49 %), tout comme ceux ayant obtenu leur bac sans retard (60 % contre 45 %). De plus, l'effet cumulatif de ces atouts est particulièrement favorable à la réussite puisque les bacheliers dotés d'un bac général obtenu sans retard avec mention accèdent tous à la deuxième année contre 45 % seulement des autres bacheliers généraux. Pour un bachelier technologique ou professionnel, avoir obtenu son bac sans retard ou avec une mention augmente également ses chances de passer en année supérieure. Néanmoins, mêmes dotés de ces atouts, les bacheliers non généraux accèdent moins souvent en deuxième année que les bacheliers généraux sans atout.

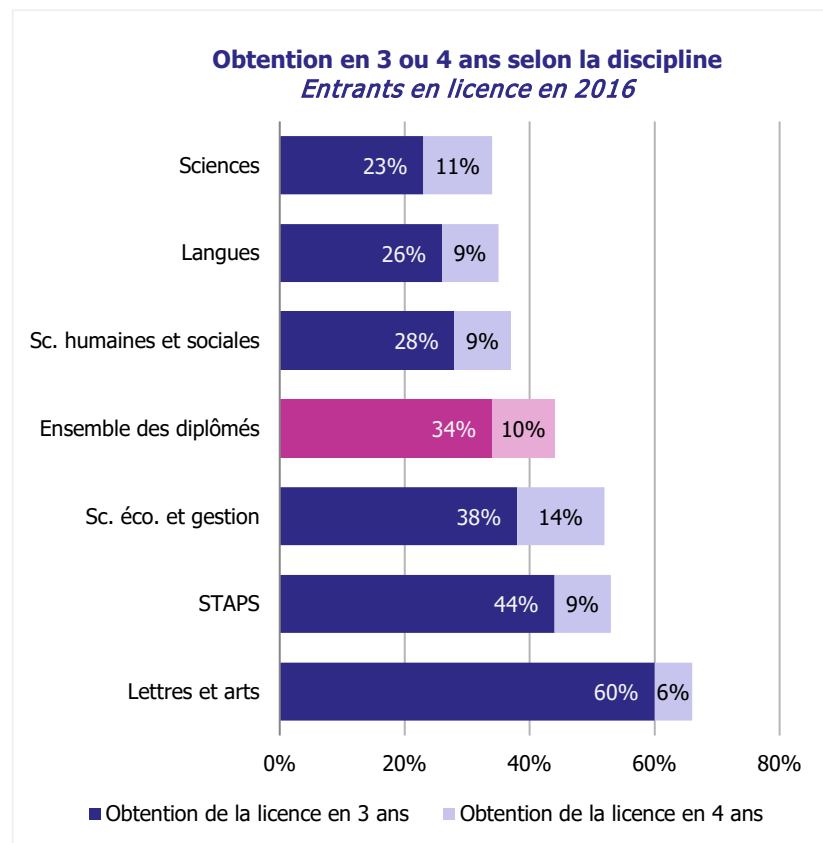
Le profil scolaire des bacheliers n'explique pas la totalité des écarts de réussite : en effet, les sciences sont l'une des disciplines accueillant le plus de bacheliers généraux (92 %) tandis que les STAPS sont parmi les disciplines les plus ouvertes aux autres bacheliers (83 % de bacheliers généraux). En revanche, dans les licences de sciences, lorsque les bacheliers ne passent pas en deuxième année, le redoublement est beaucoup plus fréquent que dans les autres disciplines (40 % contre 25 %).

Par rapport aux bacheliers 2018, les taux de passage sont en hausse dans l'ensemble des disciplines, exceptions faites des licences de STAPS et de lettres et arts au sein desquelles les bacheliers passent moins souvent en deuxième année que leurs aînés. La baisse du taux de passage est particulièrement importante en lettres et arts (- 14 points) et plus forte encore pour les bacheliers généraux de ces licences (- 16 points). En STAPS, le taux de passage est moindre qu'en 2018 mais celui-ci reste très élevé comparativement aux autres disciplines. En sciences humaines et sociales, le taux de passage en deuxième année a particulièrement crû (57 % contre 36 %). Dans cette discipline, les bacheliers technologiques sont nombreux (un quart) ; et les aménagements pédagogiques liés au contexte sanitaire leur ont été particulièrement profitables du point de vue de la réussite.

Passage en deuxième année de licence selon la discipline Entrants en licence en 2018 et 2019



Obtention de la licence en 3 et 4 ans



Le tiers des étudiants entrés en licence en 2016 obtiennent leur diplôme en trois ans et 10 % en quatre ans. Dans les licences de lettres et arts, de STAPS et de sciences économiques et de gestion, plus d'un bachelier sur deux obtient sa licence en trois ou quatre ans. En particulier, la réussite est maximum en lettres et arts (66 %) et les étudiants valident très souvent leur licence sans retard (60 %). A l'inverse, en sciences humaines et sociales, en langues et en sciences, la réussite est moindre : moins de quatre étudiants sur dix sont diplômés après quatre années et un quart obtiennent leur licence sans retard. En sciences, la moindre réussite s'explique entre autre par un taux de passage relativement faible à l'issue de la première année : les étudiants sont nombreux à redoubler (36 %) ou à quitter l'établissement (36 %). De surcroît, la réussite au diplôme en troisième année de licence est inférieure à celui des autres disciplines.

En sciences humaines et sociales et en langues, les bacheliers sont particulièrement nombreux à quitter l'établissement à l'issue de la première année (respectivement 54 % et 42 %). Or, bien qu'ils correspondent souvent à des réorientations et parcours moins linéaires², ces départs impactent mécaniquement la réussite en licence. D'ailleurs, dans ces licences, quand les bacheliers se réinscrivent au sein de l'établissement à la rentrée suivante, les chances d'obtenir la licence s'accroissent grandement et l'écart avec les autres disciplines se réduit.

Toutefois, le profil scolaire des bacheliers continue d'impacter l'obtention du diplôme même lorsque les étudiants se réinscrivent à l'issue de la première année. Ainsi, les chances d'obtenir une licence sont plus élevées pour les titulaires d'un bac général (69 % contre 39 %), obtenu avec une mention (76 % contre 54 %) et sans retard (69 % contre 50 %). De surcroît, les bacheliers cumulant ces trois atouts valident plus souvent leur licence en trois ou quatre ans (80 % contre 56 %). Cette réussite différenciée explique en partie les écarts de réussite entre discipline. En effet, les bacheliers dotés d'un profil scolaire très favorable sont très représentés en lettres et arts (près d'un étudiant sur deux) alors qu'ils sont peu nombreux en sciences humaines et sociales ou en langues.

Source et méthodologie

Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :

Cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence l'année d'obtention de leur bac. Les étudiants « cumulatifs », c'est-à-dire inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ont été retirés de l'analyse, puisqu'ils ne suivent pas les cours à l'université.

Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.

La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.

² Source : « La barrière ne fera pas le niveau. La sélection à l'université : une fausse solution à un problème mal posé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199(4), Romuald Bodin et Sophie Orange, octobre 2013.